

Le **Bulletin** du Comité de Liaison des Retraités

Jun 2020

Solidaires SYNDICAT NATIONAL
Finances Publiques
CLR

Comité de Liaison des Retraités - boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS

Tel. 01.44.64.64.11 - clr@solidairesfinancespubliques.org

Les jours meilleurs ?

Entre les jours meilleurs promis par le Président de la République, et les différentes rhétoriques qui fleurissent autour du monde d'après, chacun espère secrètement pouvoir rebattre les cartes à son profit.

Chaque période troublée incite aux mêmes conclusions : plus jamais comme avant !

En 1940 beaucoup en ont voulu aux prédicateurs de « la der de der ». Georges Brassens a beau chanter « moi mon colon celle que je préfère c'est la guerre de 14/18 » celle de l'an quarante « qui fût longue et massacrate » ne nous a pas tout à fait déçus.

Nous-mêmes, vieux militants chenus, avons fait florès en 1989 après un « long conflit aux finances » avec un badge iconique rouge « plus jamais comme avant » ! Une génération est passée et on connaît le résultat ! Contrasté !

En réalité, pour le monde d'après, chacun arrive sur le ring avec ses revendications et ses poings.

- Le MEDEF a déjà expliqué que pour sortir de la crise, il faudrait que l'Etat subventionne l'économie, baisse les charges fiscales et sociales et augmente le temps de travail. Un classicisme historique à toute épreuve.

- Les écologistes pensent que l'« écosocialisme » est forcément au rendez-vous de l'histoire. Même s'ils peinent à le mettre en place.

- Les Capitalistes expliquent que la crise étant sanitaire et pas systémique, il n'y a pas de raison de toucher les fondamentaux de la société de marché et le pognon qui va avec !

- Les Chinois en veulent un peu au Pangolin mais c'est à peu près la seule concession qu'ils sont prêts à faire pour l'avenir.

- Les Américains ont les yeux rivés sur la Présidentielle de novembre prochain entre deux ténors du monde d'avant : Joe Biden, 77 ans aux prunes et Donald Trump, 73 ans aux fraises.

Bref, le monde d'après s'annonce davantage comme une baston générale avec boîte à claques incorporée, plutôt qu'à une grande cérémonie de concorde interplanétaire pour jeter les bases multilatérales d'une société plus juste, plus solidaire, plus démocratique et plus respectueuse de l'environnement.

S'il faut se préparer à la baston autant y aller en France avec un peu de réflexion et d'organisation, donc avec un syndicalisme rassemblé et des perspectives politiques constructives.

S'agissant du syndicalisme, dans les débats d'orientation qui se préparent, autant intégrer la question suivante : comment susciter l'adhésion syndicale de masse ? Vaste programme. L'alternative étant comment passer d'un syndicalisme faible à un syndicalisme moribond.

Sur le plan politique les échéances de 2022 arrivent en ligne de mire. Pour le monde d'après on ne sait pas quels seront les meilleurs messagers. On a par contre un impératif catégorique : éviter le syndrome Brésilien qui faute d'offre politique crédible et unitaire chez les forces progressistes s'est jeté, au nom du démagisme dans les bras de l'extrême droite de Bolsonaro et de ses soutiens avec les résultats que l'on connaît en terme d'outrages à l'entendement.

Avec l'extrême droite dans un plateau de la balance électorale, il est une règle intangible, indépassable, ce n'est jamais bonnet blanc, blanc bonnet.

Jamais... jamais... jamais !

Les héros sont épuisés...

Devenus des Héros malgré eux, les soignant.es étaient applaudis.es chaque soir à vingt heures par les Français depuis leurs fenêtres ou leurs balcons.

Pourtant, année après année, leurs conditions de travail, ainsi que l'accès aux soins, se sont détériorés. Mais comment la France, un pays au système de santé vanté dans le monde entier, en est-il arrivé à une telle exaspération de l'ensemble des soignant.es, médecins, infirmières et tout intervenant ?

Rappelons qu'au sein du système de santé français, l'hôpital est un lieu destiné à prendre en charge des patients atteints de pathologies et de traumatismes trop complexes pour pouvoir être traités à domicile ou dans le cabinet d'un médecin. Les hôpitaux exercent des missions complémentaires : prévention, formation, recherche.

Il a fallu le drame d'une épidémie mortifère pour que les Français prennent conscience que l'hôpital public était détruit par les différents pouvoirs politiques de tous bords, et cela depuis vingt ans.

Replaçons-nous dans le contexte du début des années 2000 : Si l'État n'est pas en faillite, il n'en est pas loin mais il faut se caler sur les critères du traité de Maastricht. Le Politique s'oriente non seulement vers des économies budgétaires dans les trois versants de la Fonction Publique, mais en plus il favorise l'économie privée. L'État décide donc de sacrifier « les bijoux de famille », son service public en l'occurrence, en réduisant de manière drastique les effectifs, en gelant les salaires, en fermant les services qu'il considère comme n'étant pas rentables. L'Hôpital, comme toutes les administrations n'a pas été épargné par cette destruction voulue, programmée.



De plus, le pouvoir de l'argent, le système capitaliste ont saisi l'opportunité qui leur était offerte de faire de la santé « un marché », en favorisant les hôpitaux privés à but lucratif, qui sont des sociétés commerciales, ainsi que les « hôpitaux privés d'intérêts collectifs » théoriquement à but non lucratif qui sont gérés par des mutuelles et des organismes de sécurité sociale ou des fondations.

Les hôpitaux sont avant tout des lieux où l'humain est au service de l'humain

A tout le moins, c'est ce qu'ils devraient être et c'est ce qu'ils sont certainement, mais uniquement grâce à l'altruisme de l'ensemble des soignants. Mais l'État ne voit pas les choses de cette manière. Puisque la masse salariale des soignant.es représente 70 % des dépenses hospitalières, il faut réduire les effectifs. Les effectifs étant réduits, il faut supprimer les lits d'hôpitaux. Les lits supprimés, il faut aussi supprimer des services. Des services étant fermés, il faut fermer des lieux de santé et des hôpitaux de proximité.

Six réformes pour l'hôpital public depuis 2003, dont les 35 heures considérées comme le début de la crise de l'hôpital Public, avec des dates clés, jusqu'à la colère des médecins, des infirmier.es et des aides-soignant.es en 2019. Et en 2020... le drame !

La loi des 35 heures doit s'appliquer. L'hôpital n'a pas échappé à la règle, mais aucune embauche n'a été effectuée pour absorber l'impact d'un tel bouleversement. *Professeur André Grimaldi (1) « Les salaires ont été bloqués et le travail d'équipe a été cassé : on a mutualisé les personnels avec des infirmiers travaillant dans un service puis dans un autre. On a supprimé la demi-heure de battement qui permettait au personnel d'être présent au même moment pendant le changement de service ».* *Marie Anne Lévêque (2) : « les 35 heures ont amplifié la pénurie de personnel infirmier et médical, sans que l'on ait anticipé cet effet dans le numerus clausus ou dans le volume de promotion des formations d'infirmiers ».*

(1) André Grimaldi est professeur émérite de diabétologie à la Pitié Salpêtrière, cofondateur du collectif inter-hôpitaux. (2) Marie-Anne Lévêque a été Directrice Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP)

Résultats : 32 000 postes non médicaux sur 37 000 ont été pourvus et 3 500 recrutements médicaux sur 5 000. Des conséquences qui se font encore sentir aujourd'hui. T. Amouroux porte-parole du syndicat national des personnels infirmiers : « *Un million de journées accumulées sur les compteurs que les agents ne peuvent pas prendre dans les hôpitaux de Paris* ».

2003 - La fin de la permanence des soins : Les médecins de ville n'assurent plus de permanence. Conséquences : les services d'urgence sont de plus en plus fréquentés.

2004 - Tarification à l'activité – Généralisation du système en 2008. (T2A). Ce système marque l'entrée de l'économie dans le financement de l'Hôpital. Au sein de chaque établissement apparaît une nouvelle prédominance, une logique de rentabilité. André Grimaldi déclare à ce propos « *L'hôpital devient une entreprise comme une autre et la priorité n'est plus le soin. C'est la logique commerciale qui l'emporte [...] La concurrence serait le moyen d'obtenir la qualité au plus bas coût* ».

2009- La loi HPST (Hôpital, patient, santé, territoire) de Roselyne Bachelot et sacro-sainte logique comptable ! Elle modifie la gouvernance des hôpitaux, renforce les pouvoirs de directeurs d'établissement et accentue encore davantage l'objectif de rentabilité des centres hospitaliers aux dépens des soignants.

2012 – 2019 : Toujours la même politique ou comment saboter l'Hôpital public Français.



Depuis 2012, les politiques d'austérité budgétaire se succèdent. Les tarifs des actes hospitaliers sont régulièrement revus à la baisse pour compenser la hausse d'activité des hôpitaux et le déficit de la sécurité sociale. Les soignants sont obligés de travailler toujours plus en raison de la surfréquentation des établissements, mais aussi à la demande de leurs directions pour maintenir le navire à flot et augmenter les ressources.

Pour résumer la situation, les chiffres parlent d'eux-mêmes et les constats sont affligeants. Nombre de lits : 2009 = 470.000. 2017 = 400.000 (Chiffre du ministère de la santé). André Grimaldi : « *C'est la conséquence de la T2A, la logique de libérer des lits à tout prix. C'est ainsi que l'on retrouve des patients attendant sur des brancards aux urgences.* »

En 2018, le gouvernement décide de baisser une nouvelle fois le tarif des actes hospitaliers. Le financement des hôpitaux est une nouvelle fois réduit. Par contre, il est à nouveau demandé aux soignant.es de faire davantage pour accroître les ressources des établissements. L'exaspération des travailleurs du monde hospitalier est à son comble. Des mois de grèves, de nombreuses manifestations, des revendications claires et justifiées (salaires, conditions de travail, recrutement, état des services, etc.) n'y feront rien. Le gouvernement ne les entend pas, et surtout ne veut pas comprendre.

2019 – La crise provoque le mouvement social des « blouses blanches ».

Le résultat est simple : la pandémie du Covid-19 a rendu visible les limites d'une politique néo libérale de la santé.

Que le président Macron reconnaisse qu'il s'est « sans doute trompé » lorsque des infirmières exaspérées l'interpellent, ne change rien !



Pseudo mea culpa médiatique pour tenter d'expliquer qu'il va enfin prendre la mesure du fiasco qu'il a aidé à mettre en place et, qu'à partir de maintenant, il va améliorer les choses, écouter les hospitaliers, « mettre fin à cette paupérisation de l'hôpital public » et sauver l'institution.

Quant au « Ségur de la santé »... il est trop tôt pour développer le sujet. Constatons seulement que les soignants sont sceptiques et, qu'en réalité, ils n'y croient pas ! ... Mais, révoltés, elles/ils continuent à lutter pour leur avenir et notre système de santé...

... mais elles/ils auront une médaille le 14 juillet 2020 !

Pour reconnaître leur dévouement : une distinction pour les soignant.es et un hommage rendu le 14 juillet ! Bien plus qu'un hommage national et une médaille en chocolat, elles/ils veulent du changement. L'hommage national s'accompagnera d'une promotion unique de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite. Et la médaille de l'engagement créée en 1885 après une épidémie de Choléra qui avait disparu depuis 1960 va être réactivée. Les Français.es dans leur ensemble ne sont pas opposés.es à ces « gestes » de reconnaissance. Mais elles/ils ne sont pas dupes : « Ce dont ont besoin les soignant.es, c'est d'une reconnaissance réelle de leur travail et si on veut les récompenser, il faut augmenter leurs salaires ».



Gilbert Moudun (infirmier anesthésiste au SMUR Gironde) : « On ne va pas se contenter de médailles et de jours de congés, on demande des réouvertures de lits et des revalorisations de salaires ».

Yasmina Kettal (infirmière au centre hospitalier de Saint-Denis (93)) : « Ce qu'on estime être le plus important, c'est de pouvoir accueillir nos patients dans des conditions qui soient dignes, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Pourquoi ? Déjà parce que nos professions sont mal payées et que nous n'arrivons pas à recruter et à garder notre personnel. Et aussi parce qu'il manque des moyens, on l'a bien vu pendant la crise ».

Des dons de congés ? Thierry Amouroux : « L'idée est complètement hors sol. Il faut savoir que nous n'arrivons déjà pas à prendre nos jours. L'AP-HP doit un million de jours de congés à ses 77.000 agents »

Enfin, cette histoire de médaille ne fait-elle pas penser à la médaille attribuée à chaque agent du ministère des Finances au début des années 90, par le ministre Charasse, de sinistre mémoire.

Et puisque nous évoquons la marchandisation voulue et recherchée par le Pouvoir et l'Economie, savez-vous qu'une médaille (et oui, une de plus) est d'ores et déjà commercialisée par la « monnaie de Paris » ? Prix de vente huit euros ! A votre bon cœur M'sieurs Dames.

Comme disaient les anciens, « il y a toujours du boulot pour la sociale ».

Il va bien falloir que ça bouge et que ça change !



Ça se passe comme ça à la DGFIP...

La DGFIP a-t-elle passé sans encombre la crise du Coronavirus ?

Missions prioritaires versus sécurité sanitaire des agents.

C'est cette équation qu'il a fallu résoudre. Même si de nombreux agents.es étaient confinés.es chez elles/eux ou en télétravail, environ 20 % des effectifs étaient au bureau pour gérer les urgences. Payer les salaires des agents de l'Etat et des collectivités locales, payer les factures, arrêter la comptabilité de l'Etat, tous les jours autant de missions indispensables à la continuité de l'Etat.

Mais dans la période, c'est sans doute le Service des Impôts des Entreprises (SIE) qui fût parmi les plus sollicités. C'est, en effet, à travers ce réseau qu'a transité le plan de soutien aux entreprises en difficulté.

Vous imaginez donc ce que furent les arbitrages pour trouver le bon équilibre entre l'exécution des missions et la protection des agents. Nos camarades actives/actifs ont été très présents.es sur ce dossier et c'est, paradoxalement, au moment où tout le monde était dispersé qu'il a fallu faire vivre un « vrai syndicalisme de proximité ».

Nous aurions pu penser qu'au sortir de cette période la priorité aurait été de savoir comment renouer avec le contrôle fiscal, comment aborder le recouvrement forcé, comment concevoir l'avenir. Bref des dossiers intelligents à ouvrir.

Eh bien pas du tout, toute l'énergie a été consacrée à monter une expédition punitive à l'égard de tous les agents !

Le vol des congés



C'est Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat en charge de la fonction publique, qui s'est chargé des basses œuvres consistant à voler aux agents congés ou RTT pouvant aller jusqu'à 15 jours. Imaginez le temps et l'énergie dépensés qui pour mettre en place la mesure, qui pour la combattre. Tant et si bien que l'affaire du "vol des congés " est bien celle qui a occupé toutes les énergies depuis plus d'un mois. Hallucinant !!!

S'il fallait organiser les solidarités public/privé, il y avait d'autres moyens de le faire qu'une expédition punitive et vexatoire sur les congés.

Sont-ils trop nuls pour le comprendre ? Trop hors sol ? Trop déconnectés ? Probablement les trois réunis. Olivier Dussopt risque, sans doute, de reprendre rapidement le chemin de l'Ardèche, sa terre d'élection passée et peut-être plus à venir.

Et pendant ce temps-là, la campagne d'impôt sur les revenus ?

Cette campagne 2020 restera dans l'histoire. C'est en effet la première fois qu'une campagne se déroule pratiquement sans réception du public ou alors sur rendez-vous ou sur quelques jours seulement avant la date limite de dépôt. C'est également la première année d'application de la déclaration automatique. Avec cette formule, toutes les déclarations qui n'auront pas été déposées en temps et en heure seront considérées comme automatiquement déposées et taxées sur la base des informations détenues par l'administration fiscale.



Pour couronner le tout, c'est la première déclaration en mode prélèvement à la source avec les régularisations annuelles inhérentes à ce système. Autant dire que le bilan de la campagne sera observé à la loupe ! Dans l'histoire déclarative, l'année 2020 sera un tournant historique, nous pouvons en faire le pari.

L'aménagement des structures et du réseau (ASR).

Sous ce vocable technocratique se cachait une réorganisation totale du réseau avec la disparition de nombreuses structures, avec en toile de fond, les suppressions pluriannuelles d'emplois.

L'aménagement des structures du réseau (ASR) a été pensé comme la déclinaison à la DGFIP des conclusions de la commission CAP 2022 (Comité action publique 2022).

Mal ficelée depuis le début, cette entreprise de démolition n'a pas trouvé d'autres thuriféraires que ses promoteurs à la DGFIP.

La crise sanitaire a pour le moins fait voler en éclat le calendrier prévu. Mais davantage que le calendrier, il faudra repenser le réseau et les priorités de la DGFIP de demain. Et donc repartir de zéro en abandonnant les suppressions d'emplois comme ligne d'horizon indépassable de toute réforme.

La DGFIP de demain.

C'est bien le chantier qu'il faut ouvrir pour le monde de demain. Si le contenu reste à inventer le déroulé des travaux est immuable.

Quelles missions ? Quelles structures ? Quels emplois ? Quelle rémunération ? Quelle vie au travail ?

Nous sommes certains que nos camarades actives/actifs sont prêts sur ces dossiers à s'asseoir à la table des négociations, la question étant de savoir avec quels interlocuteurs en face ?

Les droits et garanties des agents ? Mutations et statut.

Au moment où nous écrivons ces lignes s'organisent les mouvements annuels de mutations sans CAP. Donc en gros et en détail, les Directions locales font à peu près ce qu'elles veulent sans avoir à expliquer leurs décisions dans des instances paritaires comme pouvaient l'être les CAP.

Sur le terrain l'exercice donne lieu à quelques frictions on s'en doute.



On se souvient que Bruno PARENT, notre ancien Directeur Général, a beaucoup milité pour la souplesse du statut et donc pour rogner les droits des agents.

Pour la petite histoire, sachez quand même que celui qui représente LREM aux municipales à Paris a fait valoir ses droits à la retraite en 2019 mais sans renoncer à quelques menus avantages acquis pour les inspecteurs généraux des finances.

Ces derniers peuvent, à leur demande, après leur mise à la retraite continuer leur activité en étant rémunéré et en générant de la surcote pour la retraite. Cette disposition procède du maintien des droits acquis des inspecteurs généraux des finances. Elle est pas belle la vie !!

Pour la prochaine « nuit du 4 Août »... on devrait trouver pas mal de volontaires !

La nuit du 4 août 1789 ou simplement nuit du 4 Août, est la séance de l'Assemblée nationale constituante au cours de laquelle fut votée la suppression des privilèges féodaux. Débutée le 4 août 1789 à sept heures du soir, elle se prolonge après minuit, jusqu'à deux heures du matin. C'est un événement fondamental de la Révolution française, puisque, au cours de la séance qui se tenait alors, l'Assemblée constituante met fin au système féodal. C'est l'abolition de tous les droits et privilèges féodaux ainsi que de tous les privilèges des classes, des provinces, des villes et des corporations, à l'initiative du Club breton, futur « Club des Jacobins ».



Bas les masques : une gouvernance calamiteuse !

Les 4 000 habitants de Plaintel (Côtes-d'Armor) ont certainement le sentiment d'avoir été floués.

Ici, ils ont fabriqué pendant presque cinquante ans des masques FFP1, 2 et 3, ceux-là mêmes qui aujourd'hui seraient si utiles pour se protéger du Covid 19. Mais la production s'est arrêtée depuis deux ans.

La PME de Plaintel née en 1971, invente les masques FFP2 pliables, c'est un succès industriel. L'entreprise devient le numéro 2 mondial de son secteur. Dans les années 1990, elle exporte ses produits dans le monde entier. Le « petit masque breton » fait le tour du monde, livré par centaines de milliers en Corée du Sud, en Espagne, à Hong Kong, à New York... L'usine semble promise à un avenir radieux !

En 2004, la grippe aviaire effraie l'Europe, et le gouvernement français décide qu'il faut stocker des masques en nombre. Un an plus tard, l'Etat s'engage par contrat à passer commandes : *30 millions de masques pour 2006, 140 millions pour 2007 et encore 30 millions pour 2008.*



Forte de ces commandes, l'entreprise suscite des convoitises. En 2010, elle est rachetée par Honeywell, un géant américain de l'aérospatiale.

Mais au sommet de l'Etat français, la doctrine est en train de changer... En 2011, les dépenses en masques de qualité FP liées à la gestion de la grippe aviaire sont jugées excessives. Selon l'avis du Haut Conseil de la Santé publique, il serait préférable de prioriser les masques chirurgicaux (moins onéreux) et polyvalents.

Une fois François Hollande élu à l'Elysée, la nouvelle doctrine est entérinée en 2013 quand Marisol Touraine remplace Xavier Bertrand, et est nommée Ministre des Affaires sociales et de la Santé de 2012 à 2017 : l'Etat, qui s'était engagé à renouveler le stock quand il arriverait à péremption, n'achètera plus de masques. Désormais, ce sont les hôpitaux et les entreprises qui devront gérer eux-mêmes leurs stocks.

En 2017, l'élection d'Emmanuel MACRON à la présidence de la République, ne changera pas cette doctrine. Dès lors, à Plaintel, les plans sociaux se succèdent. Les salariés assistent à la lente agonie de leur entreprise. En 2018, Honeywell ferme l'usine. Les employés sont licenciés, la production est délocalisée.

Pour son ancien patron Jean-Jacques Fuan, c'est le revirement stratégique de l'Etat qui a condamné l'usine : "Les fautifs, c'est l'Etat, en premier lieu, qui n'a pas respecté ses engagements, et en deuxième lieu, c'est le groupe qui aurait dû aussi se préoccuper de maintenir une activité sur l'entreprise, avec un site de production de très bonne qualité, avec des machines dont la valeur représentait certainement pas très loin de 20 millions d'euros qui ont été ferrillées et découpées en morceaux, pour que ça ne serve à personne d'autre. C'est véritablement un scandale."



Depuis le 11 mai dernier, les masques considérés comme inutiles au début de la crise Covid 19 sont désormais de rigueur dans tous les lieux où la distanciation sociale est impossible : grands magasins, transports en commun, collèges et lycées, salles de réunion etc....

Pour faire face à la demande qui s'annonce particulièrement massive en Ile de France, une usine de fabrication de masques ouvre ses portes en Seine-Saint-Denis, au Blanc-Mesnil.

C'est le groupe chinois Eurasia, qui est propriétaire de la future fabrique. Il annonce une production importante, jusqu'à 500.000 masques par jour dans cette usine de 2 500 mètres carrés, dont la taille pourrait même doubler pour produire jusqu'à un million de masques quotidiennement. Deux ingénieurs chinois sont chargés de former les quinze salariés employés par cette nouvelle usine, dont l'ouverture est prévue courant mai. Valérie Péresse, la présidente de la région, a précisé qu'une autre entreprise, japonaise cette fois, allait elle aussi s'implanter en Ile-de-France, en Seine-et-Marne et devrait ouvrir en octobre prochain.

« *Gouverner, c'est prévoir* » selon la maxime parfois attribuée à Emile de Girardin, journaliste et homme politique, mais également à Adolphe Thiers. Peu importe, elle aurait aussi bien pu être écrite par Machiavel. Cette histoire édifiante de « la pénurie de masques » a, uniquement pour des raisons financières au détriment des raisons de santé publique, contribué à l'importance d'une pandémie qui a causé près de 30 000 décès et mis le pays économiquement à genoux par la fermeture de ses entreprises.

Le combat pour la réouverture de l'usine de Plaintel !



Lancement, à l'initiative de l'Union syndicale Solidaires 22, du comité national de soutien à la SCIC des Côtes d'Armor (22) : pour sauver des vies, fabriquons des masques. Un projet de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), a été lancé, dans l'objectif de reproduire des masques sur le site de l'ancienne usine qui a été fermée.

Ce projet ambitieux combine à la fois les exigences sociales, industrielles et collectives, et se retrouve aujourd'hui soutenu unitairement par l'intersyndicale départementale avec la CGT et la FSU.

Les collectivités locales (région Bretagne, département des Côtes-d'Armor, ville et agglomération de Saint-Brieuc) discutent du montage d'une Société coopérative d'intérêt collectif, dans laquelle d'ancien-nes salarié-es d'Honeywell Plaintel pourraient de nouveau exercer leurs compétences. La société coopérative d'intérêt collectif permet d'associer toutes et tous les actrices et acteurs du territoire régional et de la filière. Salarié-es, collectivités locales, associations et groupements d'acheteurs siègent à son conseil d'administration.

Ces coopératives savent combiner de meilleures conditions de travail, la stabilité de l'emploi et la qualité de la production. Nous défendons l'idée d'emplois utiles, relocalisés et où les travailleuses et travailleurs ont leur mot à dire sur leur travail.

Dans ce cadre la concurrence faite au projet par un investisseur « classique », milliardaire qui cherche le profit et non l'intérêt général doit être repoussée.

La situation de la SCIC de Plaintel est un symbole de la situation et des choix de société que nous devons aujourd'hui mener. Cette SCIC représente une première alternative au capitalisme en y associant les salariés et en prenant en compte les intérêts collectifs.

Elle serait ainsi une première étape pour relancer le débat sur la reconstruction industrielle et sociale en y associant les revendications que nous développons : Le contrôle des aides publiques, la ré-industrialisation afin de répondre aux exigences des besoins collectifs et la défense de l'emploi industriel pour faire face au chômage de masse. Nous avons la possibilité d'arracher une victoire qui ne serait qu'un début, et nous permettrait de multiplier cette expérience partout et sur de nombreux secteurs.



Les collectivités territoriales et le gouvernement doivent soutenir ce projet, mais nous savons également que ça ne sera pas suffisant : la réquisition et la socialisation des entreprises industrielles restent l'objectif, car il ne faut compter que sur nous-mêmes, et renforcer le syndicalisme de lutte. Pour signer la pétition : <https://www.change.org/>

Les humains étaient confinés... la nature et les animaux reprenaient leurs droits !

Depuis plusieurs jours, les télévisions nous diffusent des images d'animaux qui, du temps du confinement, déambulaient dans les villes alors qu'avant, ils avaient presque disparu de notre champ de vision ! Au CLR, en avance sur les médias, nous avons envoyé « notre reporter, spécialiste des animaux » faire un petit tour en forêt... la nuit ! Chut, écoutons le chuchoteur !

Allô, allô, vous m'entendez ?

Je vous parle doucement car je me suis introduit dans le parc du château de Versailles, encore fermé au public pour cause corona (pas la bière malheureusement). Pour me glisser dans les jardins, j'ai scié lentement sans bruit, un barreau de la Porte St Antoine (pardon Loulou). Je suis en tenue léopard, mon duvet verdâtre et au-dessus de moi j'ai disposé un filet camouflage... Je suis invisible dans les bosquets. J'entre en résistance... J'ai envie de faire les allées interdites du parc...marre de faire les allées autorisées des rayons de Castorama avec plein de monde...à moi seul cette nuit, les larges allées du parc du château de Versailles. « Je me la pète » sur 815 hectares au lieu des 6000 m2 du Casto.



C'est presque la nuit, bien installé, je sors de mon nid pour aller discrètement déambuler dans ces allées que je connais si bien, même dans la quasi-obscureté. Je m'approche du hameau de la reine récemment réhabilité. J'admire le travail réalisé sur divers bâtiments du hameau, quand mon attention est attirée par un bruissement. Aussi silencieusement que possible, je m'avance dans la direction du murmure entendu.

Là, sous le promenoir de l'auberge où la Reine Marie-Antoinette aimait recevoir ses amies, assis sur un banc et quelques chaises apportées, se tient un conciliabule.

Et, tenez-vous bien, cette discrète assemblée se compose d'un cerf, d'un écureuil, d'une oie cendrée, d'un furet, d'un lapin, d'une chouette et d'une carpe



Il fait maintenant nuit noire, et au bruit de mon pas écrasant une petite branche morte invisible dans la pénombre, tous ces animaux se taisent et dirigent leurs regards vers moi. Je m'immobilise ! Les animaux, ressentant (les sens des animaux sont bien plus développés qu'on ne le croit) mon absence d'hostilité mais une curiosité aiguisée, me font signe d'approcher et la carpe m'offre sa place.

Je m'installe en les remerciant pour leur invitation, même si le fond de mon pantalon est trempé de l'humidité de la carpe. **Le cerf, dominant cette assemblée de sa stature, me demande poliment, mais intrigué, les raisons de ma présence.**



Comme leur aurait dit Monsieur de La Fontaine, je leur explique que les animaux humains sont malades d'une nouvelle peste appelée Covid 19. Pour cette raison, tous les humains doivent faire très attention, respecter une certaine distanciation, et certains lieux leur sont interdits, fermés, tel le parc du château et bien d'autres.



En entendant mes propos, je vois les animaux se détendre, sourire et presque rire, comme si je leur racontais une bien bonne blague. Intrigué, je leur demande la raison de leur joie. **Le furet, qui de bonheur avait commencé à courir par ici et par là, s'arrête et m'explique les motifs de leur satisfaction.**

En l'absence d'êtres humains dans le parc depuis de longues semaines, ils étaient heureux et inquiets. Ils étaient satisfaits de ne plus être dérangés par les bruyantes hordes de visiteurs et accablés par leurs déchets qu'ils abandonnaient partout. Par contre, après quelques temps, cette absence anormale les inquiéta d'où leur conciliabule avec un représentant de chaque espèce résidant dans le parc. Ils m'apprennent donc, qu'ils croyaient que les hommes les fuyaient parce que eux, les animaux, étaient malades et que nous les isolions en espérant les voir mourir.

En leur expliquant, que nos « chefs de meutes » interdisaient aux humains de déambuler à l'air libre dans leur parc et bien d'autres, alors qu'il est possible de s'entasser dans les transports en commun et de fréquenter les magasins aux nombreux clients, je vis les animaux éclater de rire ! D'un rire tonitruant, à s'en étouffer, **même que la carpe en sautant de joie dans le grand canal faillit se noyer !**



L'aurore pointant ses premières lueurs, les animaux se dispersèrent encore secoués de quintes de rire. Moi, j'ai rejoint mon nid pour ramasser mes affaires, repasser discrètement par la brèche dans la grille et rentrer chez moi.

En chemin, **l'oie cendrée passa au-dessus de moi...**

... et m'informa que les animaux m'invitaient à revenir une nuit prochaine pour discuter de moult sujets qui nous concernent tous sur cette planète.



J'y suis retourné, il y a quelques jours, après le déconfinement. Hélas, tous mes amis les animaux avaient de nouveau disparu. Qui a dit « qu'il y aurait un avant et un après le Covid 19 » ? Et pour les humains, pour la planète, pour la mondialisation de l'économie... ce sera pareil ?

Non, non, plus jamais ça !